

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Claudine Bérubé	Numéro de permis 2019388	Date d'inspection Le 20 novembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Au Royaume En Chant T		Numéro de téléphone (506) 284-1017	
Adresse 5 rue Des Sapins Kedgwick NB E8B 2B3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- Le permis, les inspections, la routine et les procédures d'évacuation sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- L'aire de jeu extérieur est entourée d'une clôture et une barrière fermée même pendant l'hiver. L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu des préscolaires.
- Dans l'aire de jeu extérieur, les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette.
- Un siège percé ou un siège pour l'apprentissage de la propreté est fourni ainsi que les marchepieds ou tabourets.
- Observations:
Nourrissons : Les enfants font la sieste pendant la visite.
2-4 ans: À mon arrivée l'éducatrice raconte une histoire aux enfants et la sieste.
- Discussion avec l'éducatrice concernant le dôme dans le terrain de jeu des après-classes. L'éducatrice m' avise que le dôme n'est pas utilisé par les enfants pour grimper.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 novembre 2023

Date

original signé par
Vanessa Boulay

Le 20 novembre 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date